

COMMUNE DE



Résolution N° 9/2021
Séance du 5 mai 2021

Résolution relative à la formation du bureau du Conseil municipal 2021-2022

Le Conseil municipal de la commune de Puplinge a élu, pour la période administrative s'étendant du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022, les membres suivants pour former son bureau :

Par acclamation,

Président : M. Vincent LÄDERACH

Par acclamation,

Vice-Président : M. Didier NICOLE

Par acclamation,

Secrétaire : M. Patrick ARTER*

Par acclamation,

Vice-Secrétaire : Mme Fanny WISARD

* Cette personne n'a qu'une voix consultative, car elle fait partie de l'administration communale.

Carole DISTASI
Présidente

Patrick ARTER
Secrétaire

Puplinge, le 5 mai 2021